

CEAUCE

Janvier 2021



Bulletin Municipal



N°162

Le mot du maire



La vie d'une commune est en grande partie due à celle de ses associations. CEAUCE en est un bon exemple.

Ce numéro de notre bulletin apporte encore en effet, le témoignage de la vitalité de nos associations et les encouragements à la poursuite et au développement de leurs activités.

Si des signes de faiblesse peuvent apparaître chez certaines pour des raisons variées, la plupart du temps conjoncturelles, ils ne doivent bien évidemment pas pousser les responsables à l'abandon mais, au contraire susciter de nouvelles motivations, attirer des esprits novateurs, relancer la dynamique et s'ouvrir à la synergie.

Deux ou trois grandes manifestations festives réunissant dans leur réalisation, l'ensemble des associations seraient probablement de nature à relancer la dynamique et maintenir la bonne ambiance qui règne dans notre commune si agréablement appréciée par tous ceux qui y séjournent.

SARL Amédée
Entreprise de travaux publics et agricoles

Main: 06.88.66.35.97
Xavier: 06.26.46.32.19

Les Bas Echalliers
61330 Céaucé

Email: brigitte-amedeo@orange.fr
02.33.30.31.40

maçonnerie
construction neuve et restauration

**philippe
BRODIN**

61330 CEAUCE
TEL : 02.33.30.12.14

SODEMAGRI

61330 CEAUCE tel: 02.33.38.33.58
61100 FLERS-ST GEORGES tel: 02.33.64.97.40

Le Camptair d'Elise

Institut • Massages • Boutique

Nature-Esthétique

02 33 62 75 62
lecomptoirdelise@gmail.com
4 Place du Marché
61330 CEAUCE

du Mardi au Vendredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 18h30
le Samedi : 9h30 - 12h30 / 14h - 16h00

PHYT'S
BIOPRO

RENAULT SARL CEAUCE AUTOMOBILES

Gérard LEFEBVRE
AGENT RENAULT

Réparation toutes marques
Mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente neuf et occasion
Dépannage - Remorquage

02.33.38.32.12
Fax: 02.33.37.15.19

gerard.lefebvre.ceauce02@reseau.renault.fr
17Q, rue d'Ambrières 61330 CEAUCE

**Christophe
DESROCHERS**

Boulangerie - Pâtisserie

18. place du marché
61330 CEAUCE
Tél : 02 33 38 34 76

LE RELAIS DE L'ETAPE

LE RELAIS DE L'ETAPE
BAR RESTAURANT

02 33 30 84 04
21, rue de Domfront
61330 CEAUCE

**Ent LERALLU
Bruno**

extra

Tél. 02 33 30 06 17

Z.I Route de Domfront 61330 CEAUCE

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

ETAIENT ABSENTE ET REPRESENTEE : Mme BADEUIL Claire qui avait donné procuration à Mme BOITTIN.

ETAIENT ABSENTE : Mme HEUVELINE Patricia

1/ DECISION D'UNE PLAQUE A LA MEMOIRE DE M. LOUIS TERRENOIRE

L'assemblée municipale a décidé d'apposer une plaque à la mémoire de M. Louis Terrenoire, ancien maire de CEAUCE, et instigateur de la construction du foyer, rue du Parc des Sports. La cérémonie sera prévue le 08 janvier 2022.

2/ PROJET D'AMENAGEMENT DU ROND POINT

L'assemblée, avant de se lancer dans des travaux, souhaite réaliser des devis de démolition, de désamiantage et de recherche de plomb, ainsi que des devis de matériaux, les travaux étant réalisés par les employés communaux. Ce projet sera présenté lors d'un prochain conseil, devis à l'appui.

3/ ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Maire explique que des titres de recettes sont émis à l'encontre d'usagers pour des sommes dues sur le budget principal de la commune. Certains titres restent impayés malgré de multiples relances du Trésor Public. Il convient de les admettre en non-valeur. Cette non-valeur s'élève à 2847.07 €. Décision prise par 12 voix pour, 1 abstention et 1 contre

4/ ADOPTION DU RPQS EXERCICE 2020 DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE CEAUCE

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif. Ce rapport a été adopté à l'unanimité ; Il est mis en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr

5/ INCORPORATION D'UN BIEN DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée d'un courrier de Me COUPRY de DOMFRONT l'informant que suite à la succession de Madame Marthe DUTERTRE, décédée en 1975 et de sa sœur Gabrielle DUTERTRE, son héritière et religieuse à ARGENTAN, décédée en 1982, restait propriétaire d'un corps de ferme au lieudit la Hayère pour 1/16^{ème}, les 15/16^{ème} ayant été acquis par M. et Mme Hervé COLIN de CEAUCE.

Par ordonnance du 06 mai 2021, le tribunal Judiciaire d'ARGENTAN a constaté la vacance de succession de Madame Gabrielle DUTERTRE, décédée depuis plus de 30 ans et a estimé que la succession relevait de la législation des biens sans maître figurant aux articles L1123-1 et suivants du CGPPP.

Par conséquent, les biens sans maître sont réputés appartenir à la commune sur le territoire de laquelle ils se trouvent et sont donc incorporés dans le domaine privé communal.

Après discussion et en avoir délibéré, l'assemblée :

- décide d'exercer son droit en application des dispositions de l'article 713 du code civil
- autorise le maire à acquérir ce bien au lieudit « la Hayère », section ZL n° 15-24-25 pour 1/16^{ème} des 31ha 54a 62ca.
- décide de céder 1/16^{ème} de ce bien à M. et Mme Hervé COLIN de la Hayère à CEAUCE, déjà propriétaire des 15/16^{ème} de cette propriété.

ACLAPA

Association Culture et Loisirs Au Pays d'Andaine

NOUVEAU
Séances découvertes

Sur Céaucé



25€
les 3 séances
découvertes

Mardi 5 octobre 2021
Mardi 12 octobre 2021
Mardi 19 octobre 2021 à 18h 30



Yoga Méthode De Gasquet

Avec Anita Roulleaux

La méthode, appelée **APOR – Approche posturo-respiratoire**, est basée sur le principe qu'une posture n'est correcte que si on peut respirer librement. Donc le point de départ de chaque position juste est le placement de la colonne vertébrale et du bassin. L'idée centrale de cette approche est que c'est à la posture de s'adapter à la personne selon sa morphologie et non le contraire. ...



N'hésitez pas à prendre contact pour plus d'information et vous inscrire.

A.C.L.A.P.A.

Association Culture et Loisirs Au Pays d'Andaine

aclapa61@gmail.com

12, rue Jean Moulin - Juvigny Sous Andaine
61140 JUVIGNY VAL D'ANDAINE

06 83 20 96 24

Notre **activité danse de ligne (danse moderne en groupe)/stretching** manque d'adhérents. Cette activité devait avoir lieu également sur Sept Forges et nous n'avons eu aucune inscription.

N'hésitez pas à venir essayer un cours pour vous rendre compte de ce que c'est.

Danse de ligne : le mardi soir de 19h00 à 20h00 (30 séances pour 140 € à l'année)

Stretching : le mardi soir de 20h00 à 21h00 (30 séances pour 140 € à l'année)

Les deux ensemble (30 séances pour 250 € à l'année).

ECOLE LANCELOT DU LAC

Réunion APE

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le lundi 20 septembre.

Un nouveau bureau a été élu:

- co-présidents: Anthony Forget et Anne Isabelle Boittin
- trésorière: Violaine Joubin
- vice trésorière: Charlène Poussier
- secrétaire: Elise Taburet.

Nous sommes heureux d'avoir agrandi l'équipe, en effet de nombreux nouveaux parents nous ont rejoint.



Lors de cette réunion un point sur les années précédentes a été fait, le bilan des actions réalisées est très favorable. Il est donc envisagé de les reconduire:

- vente de chocolats
- vente de paniers gourmands
- vente de sapins
- vente de plants, d'aromates Et de fleurs
- déjeuner aux tripes le 27-02-2022
- kermesse

De nouvelles actions sont envisagées

- soirée Beaujolais le 19-11-2021
- vente de brioches

Les bénéfices de ces actions sont destinés aux enfants de l'école (matériels et sorties).

N'hésitez pas à participer à nos actions.



fants de

Les membres de L'APE

Un début d'année déjà actif autour de nos sapins:



Club Olympique Céaucéen



Après une saison blanche la saison 2021-2022 a démarré fin août. Espérons qu'elle ira à son terme.

Les contraintes sanitaires imposent le Pass sanitaire à tous les joueurs de plus de douze ans et les dirigeants, ainsi qu'aux spectateurs. Ca n'est pas toujours facile de faire les contrôles à l'entrée du stade, mais nous sommes tenus de respecter la loi !

Après une élimination en coupe de France, l'équipe A réalise un bon début de saison avec une qualification pour le prochain tour de coupe de Normandie et trois victoires en championnat.

L'équipe B avait enregistré deux victoires avant de subir une lourde défaite à Ecouché pour son troisième match.

L'équipe C n'a disputé que deux matchs qui se sont soldés par deux défaites. Il ne faut pas perdre courage, l'important c'est de prendre plaisir à jouer.

Les compétitions pour les équipes de jeunes reprendront début octobre; on rappelle que l'on peut obtenir une licence dès l'âge de 6 ans (né en 2016 et avant). L'école de foot a lieu tous les mercredis à St Fraimbault et le lundi à Céaucé de 17h à 18h pour les 6 et 7 ans si toutefois ils sont en nombre suffisant.

La nouveauté cette année au Club c'est la création d'une équipe féminine. Il y a plus d'une vingtaine de joueuses inscrites ce qui est un succès. Dimanche 26 septembre avait lieu à Saint Georges des Groseilliers un tournoi de rentrée réunissant 10 équipes qui disputeront le championnat. Nos Céaucéennes se



sont classées 6ème, ce qui constitue un très bon résultat. Les entraînements ont lieu le vendredi soir à 20h sous la direction de Denis. On espère avoir au plus tôt un éclairage supplémentaire car les garçons s'entraînent également le vendredi soir et la surface éclairée s'avère insuffisante.

On rappelle aux parents et aux seniors qu'ils doivent régler au plus tôt leur cotisation; à ce sujet le club rappelle qu'il accepte toutes les aides en vigueur pour le sport (Atout Normandie ; Pass Sport obtenu par toutes les familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire ; bons CAF et MSA ...).

Le club organise un Loto le samedi 2 octobre à la salle omnisports.

Un concours de Pétanque est prévu le samedi 9 octobre à partir de 13h30 sur le terrain de boules de Céaucé.

La traditionnelle soirée choucroute déjà

annulée en 2020 pour cause de COVID sera remplacée cette année par l'organisation d'un repas à emporter (choucroute ou canard gratin + boisson + fromage + dessert) prévu le samedi 20 novembre. Nous espérons que les céaucéens et notamment les parents des jeunes participeront à cette initiative en réservant un bon accueil à ceux qui proposeront les cartes de réservation.

La page facebook du club

<https://www.facebook.com/ceaucefoot/>

Le site du club : <http://clubolympiqueceauceen.sportsregions.fr/>

Les résultats du club : <https://footorne.fff.fr/recherche-clubs/?scl=4128&tab=resultats>

- ACM PASSAIS - CENTRE DE LOISIRS.

"C'est la rentrée !"

Retrouvez-nous tous les mercredis
*Au programme : activités manuelles, activités sportives,
 jeux de société...*



Proposition d'un cycle sportif les mercredis matins
*Les mercredis de septembre et d'octobre : Cycle VTT
 avec le Centre de Pleine Nature de Torchamp*

TARIFS :

3€ ou 4€ la demi-journée
 5.50€ ou 6.50€ la journée
 3€ le repas

Nous prenons les bons loisirs
 CAF et MSA et les chèques
 vacances ANCV

CONTACT :

☎ 02.33.38.88.20
 ou Chloé 06.56.74.08.72

animationpassais@ccandainepassais.fr

Communauté de Communes

Andaine-Passais

Présentation centre de loisirs :

Le centre de loisirs multisites de Passais-Céaucé accueille vos enfants à partir de 4 ans les mercredis et pendant les vacances.

Les mercredis, une navette entre l'école Lancelot du Lac et le centre de loisirs de Passais est mis en place. (Départ 9h).

Pendant les petites vacances, le centre de loisirs se fait dans les locaux de l'école Lancelot du Lac.

Au programme : Activités manuelles, activités sportives, jeux de coopération ou bien encore jeux de société...

POUR VOTRE ORGANISATION

Les mercredis	Les vacances
Garderie à partir de 7h15 (Céaucé). Navette prévue pour le centre de Passais à 9h15	Garderie à partir de 7h45.
Activités du matin	
Repas fournis par la cantine du collège de Passais.	Les enfants doivent apporter leur repas à mettre au frais.
Activités de l'après-midi	
Goûters fournis	
Fin de journée au centre : 17h au centre de PASSAIS	Fin de journée au centre : 17h au centre de CÉAUCÉ
Garderie au centre de Passais jusqu'à 18h15.	Garderie à Céaucé jusqu'à 18h15.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail :

02 33 38 88 20 ou Chloé 06 56 74 08 72

Mail : animationpassais@ccandainepassais.fr



Paroisse Saint Sauveur en Domfrontais

MESSES DU MOIS D'OCTOBRE 2020

Samedi	2 Octobre	9 Octobre	16 Octobre	23 Octobre	30 Octobre
ST FRONT	18H	18H	18H	18H	18H
Dimanche	3 Octobre	9 Octobre	16 Octobre	24 Octobre	31 Octobre
CHAMPSE-CRET				10H30	
LONLAY	10H30				
Saint Julien	10H30	10H30	10H30	10H30	Messe des familles 10h30
ST BÔMER		10H30			
CEAUCE				10h30	

MESSES DU MOIS DE NOVEMBRE 2020

Samedi	1er Nov TOUS-SAINT	2 Nov Commémoration défunts	6 Nov	13 Nov	20 Nov	27 Nov
ST FRONT			18H	18H	18H	18H
ST JULIEN	10h30	10h30				
Dimanche			7 Nov	14 Nov	21 Nov	28 Nov
CHAMPSECRET						
LONLAY			10H30			
ST JULIEN			10H30	10H30	10H30	10H30
ST BÔMER				10H30		
CEAUCE						

MESSES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2020

Samedi	4 Décembre	11 Décembre	18 Décembre
ST FRONT	18H	18H	18H
Dimanche	5 Décembre	12 Décembre	19 Décembre
CHAMPSE-CRET	10H30		
LONLAY		10H30	
ST JULIEN	10H30	10H30	10H30
ST BÔMER			10H30
CEAUCE	10H30		



RENSEIGNEMENTS RÉSERVATION

saisonculturellepartagee@gmail.com

CDC ANDAINE-PASSAIS

02 33 38 88 20

MAISON DES ASSOCIATIONS DE DOMFRONT

02 33 38 56 66



Communauté de Communes

Andaine-Passais



Découvrez les prochains spectacles de la saison...



MARILYN, MA GRAND-MÈRE ET MOI

MARDI 05 OCTOBRE
20H30

DOMFRONT EN POIRAIE - Théâtre Municipal

THÉÂTRE
A partir de 14 ans
1h15



J'AI SAIGNÉ

VENDREDI 12 NOVEMBRE
20H30

DOMFRONT EN POIRAIE - Théâtre Municipal



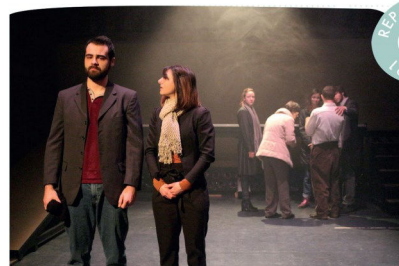
J'AURAIS AIMÉ SAVOIR CE QUE ÇA FAIT D'ÊTRE LIBRE



MARDI 16 NOVEMBRE
20H30

PASSAIS VILLAGES - Salle multiculturelle de Passais-la-Conception

THÉÂTRE MUSICAL
A partir de 8 ans
1h15



ECHOS RURAUX

MARDI 23 NOVEMBRE
20H30

DOMFRONT EN POIRAIE - Théâtre Municipal

THÉÂTRE
A partir de 13 ans
1h20



THÉÂTRE MUSICAL
A partir de 8 ans
1h15

TOUTES LEURS ROBES NOIRES

SAMEDI 27 NOVEMBRE
16H00

PASSAIS VILLAGES - Salle multiculturelle de Passais-la-Conception



Retrouvez toutes les informations sur
www.ville-domfront.fr
www.domfront-maisondesasso.com

De belles animations et rdv à découvrir en octobre !

PROGRAMME d'animations*

octobre 21

en médiathèques

gratuit & ouvert à tous

ven. 1er



Rencontre* avec Patrice Olivier - 19h La Chapelle
Dans le cadre de son exposition "Artisans de l'Orne", venez échanger avec Patrice Olivier autour de son exposition et de la photographie.

à partir du sam. 16



" La petite expo " de Sonia Drault - Passais
Retrouvez l'univers de Sonia Drault, artiste gironnoise à travers ses toiles !

merc. 27

10h30-12h - Passais
Atelier "ma marionnette qui fait peur"
A partir de 7 ans. Viens fabriquer ta marionnette en chaussette. Petit bonus : des histoires qui font peur ! Sur inscription.

merc. 3 nov

10h30-12h - Juvigny

jeu. 28

11h00 BÉBés lecteurs* Juvigny
Venez écouter avec délice les histoires pour les tout-petits (Pass sanitaire obligatoire pour les accompagnants majeurs)

ven. 29

11h00 BÉBés lecteurs* Couterne

jeu. 28



Escape game Halloween à la médiathèque 18h-19h - Passais
A partir de 11 ans.
Sur inscription auprès de Chloé du service animation : 06.56.74.08.72

jusqu'au 30



" Artisans de l'Orne " * - La Chapelle
Patrice Olivier, photographe, est parti à la rencontre d'artisans. Pour vous faire partager leurs passions, il a vécu ces rencontres au rythme de leurs activités dans les ateliers ou sur les chantiers.
Horaires d'ouverture : mardi 14h-18h30 / merc. 10h-12h30, 13h30-18h / ven. 14h-19h / sam. 10h-12h30

Vivons la culture!



réseau intercommunal
R.i.M.
Andaine-Passais
des Médiathèques

renseignements : 02.33.96.44.97
rim@ccandainepassais.fr

Communauté de Communes
Andaine-Passais

***événements soumis au passe sanitaire**

* sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire I.P.N.S

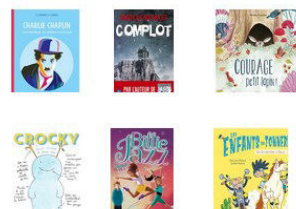
Nouveautés, demandez les nouveautés...

Le R.i.M achète régulièrement des documents : romans, bandes dessinées, documentaires, jeux, DVD, CD... N'hésitez pas à demander aux bibliothécaires la liste des nouveautés et à vous faire conseiller sur vos prochaines lectures !

De plus, l'équipe se rendra à Alençon mi-octobre pour choisir 1 400 documents !

Retrouvez et réservez tous nos documents sur le **catalogue en ligne** du R.i.M :
www.rimandainepassais.fr

NOUVEAUTÉS



Renseignements et réservations
rim@ccandainepassais.fr

Retrouvez nous sur Facebook !

Communauté de Communes
Andaine-Passais



27 800 ouvrages 3 100 CD 130 jeux
2 300 vidéos 74 abonnements



5 sites près de chez vous...

Ceaucé	02.33.66.79.48
Couterne	02.33.37.01.13
Juvigny	02.33.30.74.68
La Chapelle	02.33.96.44.97
Passais	02.33.64.90.63

A très vite en médiathèque...

CEAUCE-RANDONNEURS

Un moment de convivialité retrouvée



Après plusieurs mois d'interruption, les randonnées ont repris le 19 septembre sur les circuits récemment tracés et balisés à partir du plan d'eau. Partis tôt dans la matinée, quelques courageux ont effectué les 20 km du circuit orange et ont aussi participé à la randonnée programmée l'après-midi. Ainsi, dans une ambiance fort sympathique, une vingtaine de marcheurs se sont retrouvés à 14 h 00 pour parcourir les 8 km prévus. Comme à l'accoutumée, la balade s'est terminée par un café ou un chocolat, et rendez-vous a été pris pour le 24 octobre à l'occasion d'une nouvelle randonnée lors de la journée consacrée à la lutte contre la mucoviscidose.



Dimanche 24 octobre 2021, avec la section locale de mucoviscidose les Relais de Trois circuits seront propo-

ournée organisée en partenariat l'association de lutte contre la l'Espoir.

sés : 20 km, balisage orange
12 km, balisage bleu

8 km, non balisé

Départs libres toute la journée à partir de 8 h 00 pour le 20 et le 12 km.

Départ en groupe à 14 H 00 pour le 8 km.

Lieu de départ : Plan d'eau de Ceaucé, chemin de la Veillotière.

Inscription 5 € (ou don supérieur) au profit de l'association de lutte contre la mucoviscidose les Relais de l'Espoir.

Petite restauration (sandwich saucisse ou grillade, frites, dessert 10 €) près du plan d'eau sur réservation au 06 10 27 04 28 . Buvette.

Consignes à respecter pendant les randonnées :

- Port du gilet de sécurité obligatoire
- Déplacez-vous par petits groupes en respectant les mesures sanitaires.
- Respectez la nature et les propriétés privées traversées.
- Respectez les consignes affichées sur les parcours.
- Ne déviez pas des sentiers autorisés.
- Respectez également le code de la route et serrez sur les bas-côtés.

Renseignements : 02 33 38 26 34 07 88 88 73 30

Collège René GOSCINNY



UNSS Collège René Goscinnny

Le collège René GOSCINNY propose tous les mercredis différentes activités sportives par le biais de l'UNSS. Cette année environ 80 élèves sont inscrits. Les élèves seront vêtus de nouveaux t-shirt vert.



Ils pourront ainsi pratiquer de l'équitation au haras du perchiers, du VTT, de la course d'orientation et vont rencontrer d'autres établissements en Handball, futsal...



La s

Cette année le collège René Goscinnny a permis à 24 élèves de la 6ème à la 3ème d'intégrer la section football encadré par Maxime RIDEREAU, Manon GIGAN et Stéphane THOMAS. Nous remercions particulièrement le CFA académique CAEN-ROUEN et la Ligue de football d'avoir offert une tenue pour les matchs.

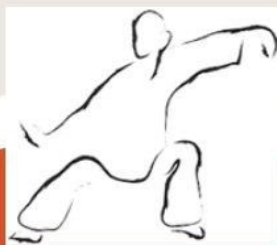


Cross du Collège René Goscinny

Les horaires du cross:

- 13h45 : 6è et 5è filles (1 800 m)
- 14h05 : 6è et 5è garçons (2 200 m)
- 14h25 : CM1 et CM2 filles (1 300 m)
- 14h40 : CM1 et CM2 garçons (1 800 m)
- 14h55 : 4è et 3è filles (2 200 m)
- 15h10 : 4è et 3è garçons (2 600 m)
- 15h40 : Remise des récompenses
- 16h00 : Départ du site de Céaucé

Venez nombreux au plan d'eau vers les Cèpres Courtes.



CLUB CULTURE ET LOISIRS

QI GONG

Le Qi Gong « prononcer tchi kung » a repris le vendredi 17
Septembre 2021.

Nous avons été ravies de nous retrouver pour cette nouvelle saison.
Nous invitons toutes les personnes le souhaitant à nous rejoindre à la
salle omnisports (vers le plan d'eau) Les vendredis de 15h à 16h, avec
toujours Iréna comme professeur.

Le Qi Gong est accessible à tous. Il favorise la détente et soulage le
stress, il améliore la capacité respiratoire, renforce les muscles et les
articulations.

Suite à l'évocation de ses bienfaits, nous vous incitons à venir pratiquer
le Qi Gong, Iréna, notre professeur, vous accueillera dans la bonne
humeur et la simplicité.

Le bureau : Marie, Marité, Martine

氣功

QI GONG
énergie travail

L'école Lancelot du Lac

Une fois encore, l'école Lancelot du Lac a participé à sa manière à la grande fête d'Art et jardin.
Cette année, la mission donnée aux élèves était de réaliser des animaux
avec des produits recyclés et/ ou des éléments naturels.

Ainsi, la classe des TPS-PS a fait naître une multitude d'escargots de différentes espèces,
la classe des MS-GS a réalisé une tortue géante, celle des CP-CE1 des animaux-chaussettes et la classe des CE1-CE2 a fait
un grand panneau avec divers animaux : papillon, chat, lapin et serpent...
Les élèves ont été ravis de s'investir dans ces différents projets. Merci à eux pour leur créativité...
L'équipe enseignante



DES SÉANCES DE VÉLO POUR LES CM2

Les CM2 sont en route pour le permis vélo. Ils ont emmené à l'école leurs vélos et leurs casques pour améliorer leur conduite et s'entraîner pour le permis cycliste qui aura lieu en début d'année 2022.
Les élèves réalisent des parcours avec plusieurs activités comme par exemple slalomer, prendre un rond-point, lâcher une main, rouler sur une planche à bascule, freiner précisément... Les élèves seront sur leurs montures tous les mardis jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Art et Jardin : l'édition 2021 remporte un vif succès !!!



Dimanche 26 septembre, malgré une météo capricieuse en début de journée, ce ne sont pas moins de 3000 visiteurs qui ont déambulé dans les allées d'Art et Jardin, admirant plantes, décorations de jardin, animaux, produits locaux, bijoux et autres œuvres d'art. Pour l'occasion, 60 exposants avaient fait le déplacement, pour le plus grand plaisir des petits et grands. L'exposition de tracteurs anciens, nouvellement instaurée a su trouver son public. Quelle joie pour la jeune équipe d'avoir enfin pu mener cette édition à bien et avec succès ! Quelle joie surtout, de pouvoir se retrouver, se rassembler et partager de nouveau des moments ensemble, après les mois difficiles que nous avons traversé. N'est-ce pas la plus belle des récompenses !

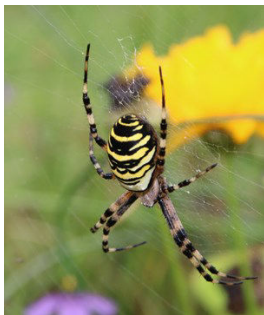
Toute l'équipe d'Art et Jardin vous donne rendez-vous le dimanche 25 septembre 2022, pour la 23^{ème} édition .



Côté espace vert

L'aviez-vous remarquée ? Pourtant elle est partout présente dans la nature et dans nos jardins.

L'Argiope rayée



(Photos de l'auteur)



Cette belle araignée inoffensive pour l'être humain est une épeire appelée aussi argiope fasciée ou argiope frelon. Elle mesure entre 4 et 20 mm de long : cette grosse amplitude s'explique par le dimorphisme sexuel important qui existe entre le mâle qui est terne et minuscule et la femelle qui est beaucoup plus corpulente et colorée. Son abdomen est traversé par des bandes noires sinueuses qui séparent alternativement des bandes jaunes et blanches.

Sa "tenue de camouflage" la fait passer davantage inaperçue que ses congénères de couleur uniforme. On prétend parfois qu'elle ferait fuir d'éventuels prédateurs qui la confondraient avec le frelon, mais cela semble peu étayé.

L'avant de son corps est recouvert d'un léger duvet et elle compte 8 pattes, qu'elle regroupe fréquemment 2 par 2 lui donnant une silhouette en X. Elle respire grâce à des trachées et des poumons, mais est presque aveugle.

La reproduction de l'argiope frelon est particulière car la femelle peut s'accoupler avec plusieurs mâles qui seront victimes d'un cannibalisme sexuel puisqu'ils y laisseront, de leur propre initiative, leurs parties sexuelles. A l'issue de l'accouplement, la femelle ne tarde pas à abriter sa ponte dans un gros cocon qui ressemble à une montgolfière à l'envers, légèrement au-dessus du sol. Les œufs éclosent très vite mais les jeunes larves vont passer l'hiver dans le cocon pour n'en sortir et se disperser qu'au printemps suivant.

Il est difficile de la photographier sur sa toile qu'elle tisse parmi les herbes et les fleurs des massifs car elle s'y tient principalement la tête en bas.

CULTURE & LOISIRS

Histoire de Ceaucé

Autour du cimetière neuf (1)

Par Jean-Claude Poirier



Le cimetière, témoin de l'Histoire locale

Le cimetière est un espace public de recueillement et de mémoire collective. Mais un espace à part, avec une symbolique forte. Ce lieu doit offrir un cadre paysager de qualité, propice à la sérénité et à l'apaisement, qu'il conviendrait de gérer dans le respect des normes et des usages contemporains.

Dès la période antique, le lieu où reposaient les morts était considéré comme une terre sacrée. La destruction, la violation et la dégradation des sépultures étaient des actes considérés comme étant des sacrilèges. A partir du Vème siècle, les cimetières, comme les églises et les enclos des calvaires, deviennent des lieux de refuge et d'asile au sein desquels il est interdit de capturer celui qui s'y réfugie.

Longtemps, le dogme de la communion des Saints incita à transformer l'église paroissiale en tombe de famille. Braver cette coutume ancestrale en imposant la sépulture au cimetière c'était encourir la protestation générale. Cependant, pour des raisons de salubrité, l'inhumation dans l'église même, encore très fréquente au 17ème siècle, tend à devenir de plus en plus exceptionnelle dans la première moitié du 18ème siècle. Elle est pratiquement réservée aux seuls curés et seigneurs de paroisse.

L'inhumation dans l'église était aussi source de revenu pour le clergé, et plus on s'approchait du chœur plus le prix était élevé. Dans ce milieu fermé au sol rendu inégal par la succession des sépultures, parfois à faible profondeur, où l'odeur était intenable, se propageaient aussi toutes sortes de maladies. Quelques chiffres nous permettent d'imaginer l'état de salubrité dans lequel se trouvait l'ancienne église de Ceaucé au début du 18ème siècle. Sur les 5231 décès enregistrés entre 1697 et 1776, c'est-à-dire pendant 79 ans, 733 corps y furent inhumés, soit environ 14% des décédés. La dernière inhumation fut celle de François Chalmel, propriétaire, décédé à la Faverie le 16 janvier 1776. L'inhumation dans l'église était parfois concédée à titre gratuit pour services rendus à l'église. Tel fut le cas le 10 septembre 1663 pour Marin .. ?.., en reconnaissance du travail qu'il avait rendu à l'église et du consentement des paroissiens. Au cours d'une même année, les inhumations dans l'église pouvaient être plus nombreuses que dans le cimetière. Ainsi en 1660, 27 corps furent inhumés dans l'église contre 14 dans le cimetière et 2 dans la chapelle Saint-Georges. De 1660 à 1669, en 9 ans, 8 corps furent inhumés dans la chapelle Saint-Georges. Rappelons que le fond sur lequel était contruite cette chapelle n'était que de 63 m².

Avec la fin des inhumations dans l'église, c'est désormais le cimetière, terre consacrée, et presque toujours attenante à l'église, qui devient le lieu normal de sépulture. Seuls en sont exclus les excommuniés, les pécheurs publics, les impénitents et les petits enfants morts sans baptême.

L'an 1721, le 20ème jour de juin, fut publié l'arrêté par ordre du roi par lequel : « *nulle personne de quelque qualité que se puisse, pauvre ou riche, ne sera après sa mort enterrée dans l'église, tant des villes que des paroisses, églises de religieuses et religieux* ». Dorénavant, selon son rang, il faudra payer dix écus ou trois livres pour être enterré dans le cimetière.

Une nouvelle ordonnance royale, du 10 mars 1776, renforcera ces mesures. A partir de cette date, les inhumations dans les églises sont définitivement interdites et il est recommandé, autant que possible, d'éloigner les cimetières des lieux habités. En prolongement, et pour étoffer cette ordonnance, le décret impérial du 23 Prairial an XII (12 juin 1804) devient la pierre angulaire de la législation en matière d'inhumation. Cependant, si ce dernier texte régit l'organisation des nécropoles, il n'impose l'éloignement de ces dernières qu'aux agglomérations urbaines. Il faut attendre l'ordonnance royale du 6 décembre 1843, qui,

officiellement, étend aux cimetières de village – donc à la commune de Ceaucé – les prescriptions du décret impérial du 23 prairial an XII concernant leur emplacement par rapport aux habitations. Désormais, les nouveaux cimetières doivent être établis à plus de 30 mètres des dernières habitations, de préférence au nord du village et clos d'un mur d'au moins deux mètres de hauteur.

Cette ordonnance fixe également les règles à observer lors de la translation des cimetières, ainsi que celles qui concernent les concessions, la police des cimetières et les tarifs. Les concessions doivent être de la même surface afin d'éviter les discriminations entre les défunts. Il est aussi permis de sculpter une épitaphe sur les tombes des défunts illustres mais celle-ci doit être soumise à l'approbation du maire. L'inhumation doit se faire dans une fosse séparée et les concessions peuvent être acquises par les familles. Les nouveaux concessionnaires ont droit d'obtenir dans le nouveau cimetière autant de sépultures que dans l'ancien et les frais de transport des corps vers le nouveau cimetière sont à la charge des communes.

Le cimetière « Neuf »

La première mention faisant état de la création d'un nouveau cimetière à Ceaucé date du 9 mai 1834. A cette date, le Conseil municipal délibère au sujet de la vente de biens communaux en vue de l'acquisition d'un terrain pour faire un nouveau cimetière et de construire une maison d'école. Mais six années vont encore s'écouler avant qu'une nouvelle mention apparaisse.

Ce n'est donc que le 6 août 1840, que le maire, Benjamin Cheux, notaire, fait observer au Conseil municipal : *« que le cimetière étant placé au centre du bourg et au midi, que joignant l'église qui s'en trouve au nord et ne contenant que 16 ares 20 centiares pour une population de 3600 âmes, qu'il est pressant, dans l'intérêt de la salubrité publique, d'acquérir un terrain en dehors du bourg, au nord et de plus grande étendue. Que par ordonnance du Roi des Français, datée du Palais des Tuileries le vingt février 1835, a été autorisée à employer une partie du prix de la vente des biens communaux à l'acquisition d'un terrain pour servir de cimetière »*. Conscient de l'urgence de cette acquisition, le Conseil municipal autorise le maire à faire, dans les plus brefs délais et sur estimation d'expert, l'acquisition du terrain et à remplir les formalités nécessaires pour parvenir au paiement.

Le 31 décembre 1840, le maire informe le Conseil municipal qu'il a, en date du 26 mars, acquis des héritiers Leroux une pièce de terre destinée à servir de cimetière pour un montant de 1320 fr dont le paiement devait avoir lieu le 16 septembre, date d'entrée en jouissance de la dite pièce de terre. Cette pièce de terre située en bordure de la route royale 162, achetée aux héritiers Leroux, ne représentait que la moitié du cimetière actuel. Une autre pièce de terre située en bordure de la route menant à Torchamp, achetée en 1881, lui donnera sa dimension actuelle. Le paiement n'ayant pu se faire à cette date, la commune doit s'acquitter des intérêts courant du 16 septembre à la date de paiement du principal. Cette acquisition ne fut possible que grâce à la vente d'une petite pièce de terre située à la Gercerie pour un montant de 1.200 fr. Celle-ci avait été attribuée, à vie et pour le temps qu'elle sera en état d'enseigner les petites écoles, à Anne Chalmel maîtresse d'école demeurant la Faverie, par la fondation créée en faveur des petites écoles par Mr Charles, Bonaventure, Guy Achard de Bonvouloir, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis.

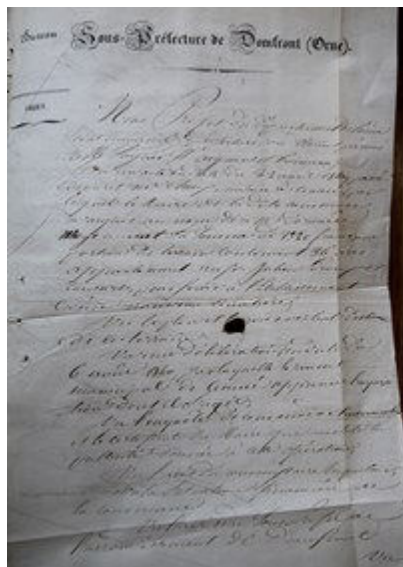
Environ deux années plus tard, le 10 février 1843, le maire, Benjamin Cheux, lors d'une réunion de son Conseil à laquelle sont présents : Buais, Legenissel, Piednoir, Gaubert, F. Fourré, Dupin, Prel, Faveris, F. Morin, Monsallier, Ducreux, Troussier, Chauvin, F. Troussier, Lemarié et Dupin, expose que la commune ayant acquis, depuis le 16 octobre 1842, une pièce de terre pour l'établissement d'un nouveau cimetière, qu'il est urgent de la rendre à sa destination, que pour y accéder il est nécessaire de faire un caniveau, des marches et un portail élevé entre deux piliers pour le soutenir, et d'y élever une croix en son centre.

Pour évaluer ces travaux, le maire s'est adjoint le sieur Jean Tissier, maçon et entrepreneur pour en établir le devis ; d'où il résulte :

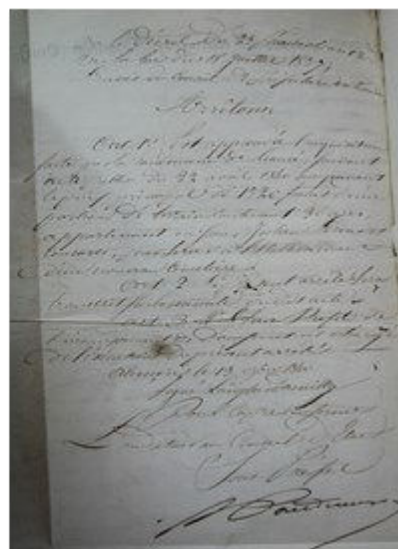
- Le caniveau de 4 mètres de largeur placé sur le fossé de la grande route royale n° 162, coût 40 fr.
- Pour monter au cimetière, en raison de son élévation au-dessus de la route, 7 marches de 3 mètres de longueur sont nécessaires, coût 85 fr.
- Deux piliers de 70 cm de côté pour supporter le portail de 5 mètres de hauteur, coût 360 fr.
- Confection et fournitures du portail, coût 200 fr.
- La croix en pierre avec douze marches et son socle, coût 200 fr.
- Pour niveler le terrain rempli de cavités, coût 40 fr.
- Pour planter le dit cimetière en arbres fruitiers où autre, coût 45 fr.

Soit une dépense totale de 970 fr.

Reconnaissant l'urgence des travaux, le Conseil accepte de voter le montant et demande qu'il soit fait, par mesure d'économie et plus de solidité, appel pour des charrois gratuits et des dons de pierre. MM. Jean Piednoir, Buais, Pierre Legenissel et Thomas sont chargés de la surveillance des travaux.



Autorisation préfectorale du 13 octobre 1840 concernant l'achat du terrain pour le nouveau cimetière
(Archives départementales, cote 4E 183/90)



Il était autrefois coutumier d'ensemencer les cimetières et d'y planter des arbres, comme en Normandie où on y plantait des pommiers. Ainsi le chantait le poète virois Olivier Basselin au début du 15ème siècle :

« On plante des pommiers es bords
Des cimetières près des morts
Pour nous mettre en la mémoire
Que ceux dont là gisent les corps
On aimé comme nous à boire

Pommiers croissants és environ
Des tombeaux des bons biberons (buveurs)
Qui ont aimé votre breuvage
Pussions-nous tant que nous vivons
Vous voir chargés de bon fruitage.

Couplet intermédiaire

Si donc nos prédécesseurs
Il faut en suivre les mœurs
Ne souffrons que la soif nous tue
Buvons des pommiers les liqueurs
Ou bien de la plante tortue.

Selon Ronsard, la plante tortue désignait la vigne.

Réunis dans un recueil, les poèmes d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx ont donné naissance à des chants paillards appelés Vaudevire (ou Vaux-de-Vire). Autant que le cidre et le poiré, Olivier Basselin adorait aussi le bon vin d'Orléans.

(1) – Cette appellation apparaît en marge du registre des décès lors de la première inhumation dans le nouveau cimetière, le 25 septembre 1848.

A suivre...

CRÉA'TIFF
SALON DE COIFFURE

Avec un bon
RENDEZ-VOUS
DU MARDI AU SAMEDI
DE 9H00 À 19H00
DE 14H00 À 19H00

AUE D'AMBRIÈRES
61330 CÉAUCÉ
Tél. 02 33 38 94 11

**CHARCUTERIE - BOUCHERIE
TRAITEUR**
Philippe et Laurence CRÉAUSIER

Plusieurs PRIX d'Honneur
VEAU FERMIER DU LIMOUSIN
ÉLEVÉ SOUS LA MÈRE

11 rue de Domfront
61 CÉAUCÉ
Tél. : 02 33 38 32 34

Le Flash
Découvrez le magasin
d'Élodie

Cadeaux
Pochettes de jeux à gratter
Montres Bijoux
Romans Livres BD

Bonne année
2019 !

16, place du Collège - 61330 CÉAUCÉ
02.33.30.02.53

Seb TAXI

Toutes distances

Transport de malades
assis sous conditions

Sébastien CORVÉE
Le Haut Mousset - 61330 CÉAUCÉ
02 33 38 08 61

Un petit mot du Dr Schonbrodt (maison médicale de Ceaucé)

Quelques informations pratiques :

Aux patients du cabinet médical :

Je serai en congé maternité à partir du 18/10/2021 et jusque fin février 2022. Les rendez-vous déjà programmés seront honorés. Nous vous appellerons si un changement d'horaire est nécessaire.

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai trouvé des remplaçants pour une partie de ce congé. Cela n'a pas été une mince affaire... et je continue mes recherches. Ces remplaçants viennent de loin. Merci de leur réserver un accueil chaleureux.

Le calendrier d'ouverture du cabinet sera affiché sur la porte extérieure et la messagerie téléphonique sera actualisée afin que vous trouviez les informations nécessaires.

D'avance je vous remercie pour votre indulgence suite aux nombreux changements de planning qui auront lieu lors de cette période.

Si vous présentez un souci de santé durant les périodes de fermeture du cabinet, je vous invite à appeler les centres de premiers recours de la région :

Le CHIC des Andaines, Ferté Macé : 02 33 30 63 99

Centre territorial de Santé, Bagnoles de l'Orne : 02 33 82 50 00

Pour toutes urgences vitales ou pour un conseil médical, appelez le 15

Ne vous rendez pas aux urgences sans appeler le 15 au préalable !!

Aux personnes souhaitant s'inscrire au cabinet médical :

Il sera possible de s'inscrire sur la liste d'attente à partir de 2022.

Toutefois, je vous encourage vivement à d'emblée chercher d'autres solutions... En effet, il reste actuellement une centaine de personnes sur la liste d'attente et, étant seule médecin, je ne serai pas en mesure de répondre aux besoins de tous.

Les numéros de téléphones ci-dessus sont disponibles également pour toutes les personnes qui n'ont plus de médecin traitant.

Une réflexion que je souhaite partager :

Pourquoi n'y a-t-il plus de médecins dans notre région ?

Parce qu'il n'y a plus suffisamment de médecins nulle part... Y compris en ville, y compris dans les spécialités d'organe, y compris à l'hôpital....

Parce que dans les années 70 est apparue l'idée que la sécurité sociale devait être rentable.

Les budgets du domaine médico-social n'ont pas été réévalués, alors que les besoins de la population augmentent. Il n'y a plus suffisamment d'assistants sociaux, d'infirmiers, d'aides à domicile, de kinés, de pharmaciens, d'orthophonistes,... La santé et le social sont des domaines où il faut accepter d'investir à perte afin de gagner à long terme. Une population en bonne santé physique, mentale et morale « coûte » moins cher en frais de santé, en prestations sociales, en frais de répression,... Il faudrait accepter d'investir massivement maintenant pour d'immense bénéfice dans 30 ans.

Parce qu'il faut 2 médecins entrant pour remplacer un sortant.

Le métier de médecin a changé. Il n'est plus possible d'être médecin 7 jours/7 et 24 heures/24. Aujourd'hui, le conjoint du médecin travaille et il est donc nécessaire d'équilibrer les temps de travail. Beaucoup de médecins aspirent à une pratique variée mêlant médecine en cabinet et à l'hôpital, de la recherche, de l'enseignement, du travail communautaire, des temps de coordination,... Le médecin est devenu « multi-tâches ».

Parce qu'on demande plus au médecins actuellement qu'auparavant.

Pour les médecins, être « multi-tâches » peut être un choix mais est aussi souvent imposé par leur hiérarchie et par la réalité du terrain.

Nous vivons plus vieux et plus malades. Mais aussi, la sédentarité et le creusement des inégalités sociales font que la santé de la population générale se détériore. Les soins sont devenus plus complexes. Or l'offre des services à la population (assistants sociaux, CMP, hôpital public,...) n'a pas augmenté... au contraire.

Ajoutez à cela la complexification et l'augmentation des tâches administratives... (comme pour chacun d'entre nous d'ailleurs).

Mais également toutes les demandes qui ne relèvent pas de notre profession mais aboutissent dans nos cabinets : la souffrance au travail, les demandes d'aides sociales, l'accompagnement de personnes en grande souffrance psychologique, les certificats en tous genres, les conflits de voisinage ou familiaux,...

Le cocktail est explosif et la fameuse charge mentale du médecin a dangereusement augmenté. Le nombre de burn out, de suicides, ou de réorientation précoce en atteste.

Parce que cela fait des années que les élus locaux et les syndicats médecins tentent de faire entendre le malaise de la population mais les décisions politiques manquent de courage et ont donc peu d'effets sur le terrain.

Si cette situation vous chagrine, vous énerve,... Si vous vous retrouvez dans l'embarras, pensez que nous, soignants, le sommes aussi.

Nous œuvrons par tous les moyens pour attirer de nouveaux professionnels dans notre belle région !

Poiré et cidre fermier



Laurent et
Thierry
HAMARD
La Sébaudière
CEAUCE
☎ 02 33 30 88 41

**HEUVELINE
Stéphane**

Plâtrier/Carreleur
isolation/cloisons sèches

13 rue des Aunais
61330 CEAUCE

02 33 66 81 98
06 73 50 74 50 baboune6118@orange.fr



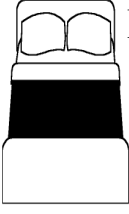
**LAURENT
MICKAEL**

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
mickael.laurent61330@gmail.com

ZONE ARTISANALE
ROUTE DE DOMFRONT
61330 CEAUCE

09 63 56 10 58
06 72 48 14 20

ARTISAN ARTIPÔLE



LE LIT DOUILLET
neuf et réfection
artisanale

Matelas laine
Sommier sur mesure
Fauteuil

La Barre 61330 CEAUCE ☎ 02 33 38 95 17

GUY BERMOND

ARTISAN MENUISIER
BATIMENT ET AMEUBLEMENT
NEUF ET RENOVATION

L'HOTELLERIE 61330 CEAUCE

TEL. 02.33.38.18 69 PORT. 06.87.15.94.64
N°Siret : 493 181 937 00019



Mercerie~Bonneterie

MAISON
FAUCHEREAU
7, rue de la GARE
61330 CEAUCE

Entreprise de MAÇONNERIE

Thierry
MORIN

02 33 38 69 52

27 rue d'Ambrières - 61330 CEAUCE

Hubert SIMON Artisan couvreur

Neuf et restauration

Couverture - Zinguerie
Isolation - Bardage
Ramonage - Démoussage



La Noirerie 61330 CEAUCE Tél: 02 33 38 36 23

TRAVAUX AGRICOLES - TERRASSEMENTS
TRANSPORTS - ÉLAGAGES
ENVIRONNEMENT

**SARL
HERBAUDEAU
& DESNEUX**
Loïc & Christian

61330 CEAUCE - Tél. 02 33 38 30 78

L'Union Nationale des Combattants de Ceaucé communique.



Le 31 juillet, un hommage a été rendu au lieutenant pilote canadien Terrence Jarvis mort au combat sur notre territoire en 1944, à La Goussinière.

Rappel historique par Didier Miclard, président du comité de Domfront du Souvenir Français, dépôt de gerbe par Marie-France Bourrée, maire adjoint et observation d'une minute de silence ont marqué la cérémonie.



Quelques jours plus tard, arrivaient deux messages de la famille du lieutenant Jarvis.

« Les habitants de Ceaucé sont pour toujours dans notre cœur. Nous sommes si reconnaissants pour leur gentillesse envers notre père. » La famille Jarvis et Cunningham

« Merci beaucoup, nous sommes si reconnaissants envers les citoyens de Ceaucé qui continuent d'honorer mon père qui est décédé il y a 77 ans. Un merci spécial à ces merveilleuses personnes qui entretiennent la stèle sur le site du crash. Nous sommes humbles devant ce qui continue d'être effectué pour notre père à Ceaucé. » Wayne Jarvis.

« Le 11 novembre prochain, la section de Ceaucé va renouer avec sa tradition interrompue par la crise sanitaire. La cérémonie d'hommage aux Morts pour la France sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité et du banquet traditionnel au Relais de l'Etape. »

Le 11 novembre prochain, la section de Ceaucé va renouer avec sa tradition interrompue par la crise sanitaire.

La cérémonie d'hommage aux Morts pour la France sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité et du banquet traditionnel au Relais de l'Etape.

Le 5 décembre, c'est le tour de Ceaucé d'organiser la cérémonie communautaire d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie ;

L'ordonnancement sera fixé ultérieurement.

CEAUCE-VILLAGE-LUMIERES



Dans quelques semaines, les bénévoles de Ceauce-Village-Lumières vont commencer le montage des illuminations de Noël qui, chaque année, embellissent et égaient notre village durant tout le mois de décembre. Cette année, celles-ci commenceront le mercredi 1^{er} décembre et se termineront le samedi 2 janvier 2022 inclus.

Comme les années précédentes, le chalet à crêpes sera ouvert le soir à partir de 17 h 30'.

Le traditionnelle marché de Noël, avec l'arrivée du Père-Noël, aura lieu le samedi 18 décembre de 14 h à 21 h. De nombreux artisans et vendeurs de produits locaux seront présents et vous proposeront des idées de cadeaux, de déco et de réveillon.

Sur place, vente de saucisses grillées, tartines rillettes, crêpes, et le traditionnel Pomcoc.

La photo insolite du bulletin

Pour les amateurs de photos vous pouvez envoyer une photo insolite de notre village de CEAUCE. La photo la plus insolite sera publiée à chaque bulletin. Envoyez votre photo à l'adresse suivante:

maxime.ridereau@ac-normandie.fr

Pour ce bulletin c'est la photo d'un pigeon qui prend sa douche en ouvrant grand ses ailes.



L'enigme du Bulletin

L'énigme d'Einstein

Dans une ruelle, il y a cinq maisons voisines de 5 couleurs différentes, et dans chaque maison vit une personne de nationalité différente. Chacun des 5 propriétaires boit un certain type de boisson, fume un certain type de cigares et garde un certain animal domestique. On dispose des indices suivants :

1. L'Anglais vit dans une maison rouge.
2. Le Suédois a des chiens comme animaux domestiques.
3. Le Danois boit du thé.
4. La maison verte est à gauche de la maison blanche.
5. Le propriétaire de la maison verte boit du café.
6. La personne qui fume des Pall Mall a des oiseaux.
7. Le propriétaire de la maison jaune fume des Dunhill.
8. La personne qui vit dans la maison du centre boit du lait.
9. Le Norvégien habite la première maison.
10. L'homme qui fume les Blend vit à côté de celui qui a des chats.
11. L'homme qui a un cheval est le voisin de celui qui fume des Dunhill.
12. Le propriétaire qui fume des Blue Master boit de la bière.
13. L'Allemand fume des Prince.
14. Le Norvégien vit juste à côté de la maison bleue.
15. L'homme qui fume des Blend a un voisin qui boit de l'eau. La question est : A qui appartient le poisson ?



L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE CÉAUCÉ VOUS INFORME QU'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AURA LIEU LE VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021 À 20 H 30 AU FOYER DE CEAUCÉ.

LORS DE CETTE ASSEMBLÉE, IL SERA ABORDÉ DIVERS POINTS ET NOTAMMENT :
LE BILAN DU CENTRE DE LOISIRS DE L'ÉTÉ DERNIER, MORAL ET FINANCIER, AINSI QUE L'AVENIR DU CENTRE.

LE CENTRE DE LOISIRS DE CETTE ANNÉE A ACCUEILLI AU TOTAL 66 ENFANTS DU JEUDI 8 JUILLET AU VENDREDI 6 AOÛT 2021
SOUS LA DIRECTION DE CAMILLE HAMARD, DE SON ÉQUIPE D'ANIMATION ET DE BÉNÉVOLES :
LISON DABOUX, LAURA POTTIER, MÉLISSA MARTINEL, KILIAN ENTERLE, CLARA JAMES, KEVIN MUNCHEN, SUNTEE HORNEC,
LÉANE CORVEE, LÉANE GALLIENNE, LAURA FLANDRIN, MAÏSSON LIBERT ET PAULINE HAMARD.

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES,
L'ASSOCIATION SE TROUVE CONFRONTER À DEVOIR RECHERCHER UNE NOUVELLE ÉQUIPE D'ANIMATION POUR CHAQUE ÉTÉ ET CELA N'EST PAS SIMPLE DU FAIT DU DÉFAUT DE
CANDIDATURES.
L'ÉQUIPE EST CONSTITUÉE AU DERNIER MOMENT ET CELA ENGENDRE UN MANQUE DE COHÉSION QUI S'EST RESENTI AU PLUS HAUT POINT CETTE ANNÉE.

LE CENTRE DE LOISIRS DE CETTE ANNÉE A RENCONTRÉ ÉGALEMENT DES DIFFICULTÉS, NOTAMMENT LIÉES À UN MANQUE DE COMMUNICATION.
L'ASSOCIATION NE PEUT QUE S'EN EXCUSER MAIS TIENT À RAPPELER CERTAINS POINTS.
L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE CEAUCÉ, COMME TOUTE ASSOCIATION DE CE TYPE,
N'EST COMPOSÉE QUE DE BÉNÉVOLES QUI ACCEPTENT DE DONNER DE LEUR TEMPS POUR QUE PUISSE PERDURER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF.
OR, FACE À DES EXIGENCES ADMINISTRATIVES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES,
FACE AUX EXIGENCES DES ÉQUIPES D'ANIMATION ET À LEURS REPROCHES
CONCERNANT LE MANQUE D'INVESTISSEMENT DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION,
ET FACE AUX DYSFONCTIONNEMENTS DES SALARIÉS QUI DEMANDENT
À L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES, L'ASSOCIATION NE PEUT PERDURER PLUS LONGTEMPS.

LES RISQUES, ET CELA EST LE CAS AUJOURD'HUI, C'EST UN ÉPUISEMENT ET UN RAS-LE-BOL TOTAL DES BÉNÉVOLES.

NOUS VOUS INFORMONS DONC QUE L'ASSOCIATION EST À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX MEMBRES, AFIN DE CONSTITUER UN NOUVEAU BUREAU.

NOUS ESPÉRONS DONC COMPTER SUR UNE PRÉSENCE NOMBREUSE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ.

LE MAIRE VOUS RÉPOND

La « give box » située derrière la médiathèque est un lieu d'échanges d'objets de toutes sortes, **mais en aucun cas une déchetterie.**

Au sujet des déchets verts.

Ils doivent être :

soit compostés chez soi

soit portés à la déchetterie

En aucun cas ils ne peuvent être brûlés à l'extérieur ou déposés dans les containers d'ordures ménagères.

Des aménagements pour sécuriser la circulation des piétons dans les limites du bourg sont à l'étude.

En ce qui concerne les routes départementales, il n'appartient pas à la commune d'intervenir, le département étant seul compétent pour placer la signalisation adaptée à l'usage partagé par les vélos et les autres véhicules.

Des chiens et des chats.

Nos amis à quatre pattes font souvent parler d'eux, malheureusement pas toujours à leur avantage.

En ce qui concerne les chats, leur prolifération incontrôlée représente une véritable nuisance. Les propriétaires doivent donc les faire stériliser et euthanasier les portées non désirées et les bonnes âmes ne doivent pas nourrir les chats qui ne leur appartiennent pas.

Les propriétaires de chiens, quant à eux, ont l'obligation de maîtriser leurs animaux en les empêchant de sortir non accompagnés, en les tenant en laisse dans les endroits où cela est prescrit (autour du plan d'eau) et en prenant tout moyen adapté pour que leurs aboiements ne puissent représenter une nuisance pour le voisinage, lorsqu'ils résident dans le bourg.



HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02 33 14 05 52
Du lundi au vendredi : 10 h 30- 12 h 30 et 14 h – 15 h
Samedi : 10 h 00 – 12 h 00

ETAT CIVIL
NAISSANCE :
Arthur LAMY
Kassidy ALEXANDRE
Clara DURAND
Nicolas ABGRALL MOREL
Louise BRODIN



MARIAGES :
Edward WEIANT et Pantelis KARRAS HUBERT

DECES :
Jean BRIERE
Philippe LEVEQUE
François DELAUNEY
Gabriel BEUNEU

HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE

LUNDI: 9h-12h
MARDI: 9h-12h
MERCREDI: 9h-12h
JEUDI: 9h-12h / 14h-16h
VENDREDI: 9h-12h / 14h-16h
SAMEDI: 9h-11h30

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en juillet-août-septembre doivent se faire recenser en mairie avant le 31 octobre 2021.

Ceux nés en octobre-novembre-décembre 2005 doivent se faire recenser avant le 31 janvier 2022.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

La période hivernale débute du 01 octobre 2021 jusqu'au 31 mars 2022

Responsable Patrick MISERAY : 06 18 78 21 21

LUNDI ET MERCREDI : 14h – 16h45

JEUDI : 10h - 11h45

VENDREDI : 14h - 16h45

SAMEDI : 9h – 11h45 et 14h – 16h45

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

Tél : 02 33 14 05 52

Mercredi : 16 h 00 – 18 h 00

Jeudi : 10 h 30 – 12 h 30

Vendredi : 16 h 30 – 18 h 30

Samedi : 10 h 00 – 12 h 00

PROCHAIN MARCHÉ DU TERROIR ET DERNIER DE LA SAISON 2021



Le prochain marché du terroir aura lieu le vendredi 22 octobre 2021. Il se tiendra sur la Place du Collège à partir de 16 h et jusqu'à 20 h.

Pour retrouver nos chers exposants, il faudra attendre le 08 avril 2022, pour le premier de la saison. Ils sont toujours fixés les 2^e et 4^e vendredi de chaque mois.

Réponse Enigme: C'est l'allemand qui a le poisson.

	Maison 1	Maison 2	Maison 3	Maison 4	Maison 5
Couleur	Jaune	Bleu	Rouge	Vert	Blanc
Nationalité	Norvégien	Danois	Anglais	Allemand	Suédois
Boisson	Eau	Thé	Lait	Café	Bière
Cigarette	Dunhill	Lucky Strike	Pall Mall	Marlboro	Bluemaster
Animal	Chat	Cheval	Oiseau	Poisson	Chiens



A VOUS LA PAROLE

Si vous avez des suggestions ou des remarques merci d'utiliser cette page

*Merci de déposer cette feuille dans la boîte aux lettres
ou directement au secrétariat de la mairie*

